



## MODALITES ENONCIATIVES EN KABIYE, LANGUE DU GURUNSI ORIENTAL DU TOGO<sup>i</sup>

Pali Tchaa<sup>1ii</sup>,  
Amizou Maléki Espoir<sup>2</sup>

<sup>1</sup>Université de Kara,  
Directeur du Laboratoire des Recherches et Etudes  
en Linguistique, Psychologie et Sociétés (LaRELiPS),  
Togo

<sup>2</sup>Université de Lomé,  
Membre associé du Laboratoire des Recherches et Etudes  
en Linguistique, Psychologie et Sociétés (LaRELiPS),  
Togo

### Résumé :

La problématique de l'énonciation, déjà abordée dans les travaux de Kassan (1996) en regard du système verbal trouve, dans la présente étude, un regain d'intérêt. Il s'est agi de focaliser l'analyse sur les types structurels d'énoncés pour en dégager les propriétés. L'ancrage théorique se situe entre Culioli (1978) qui conçoit l'énonciation à l'aune de l'assignation de la valeur référentielle du sujet de la relation prédicative et Cervoni (1992) dans la sous-catégorisation en « modalité » assertive, impérative, interrogative de l'énoncé. Compte a été également tenu des acquis descriptifs de Kassan (1996) et Lébikaza (1999). Les données analysées sont recueillies au cours de différents travaux de terrains auprès des locuteurs natifs du kabiyè à Kara. Il résulte de l'étude que l'énoncé est construit autour d'un contexte de communication, élément de base de son interprétation sémantique. Au-delà, sa structure est diversifiée. Verbal ou non verbal, l'énoncé kabiyè peut se réduire à un constituant. Par contre, quelle que soit son étendue, il peut admettre des expansions selon les besoins de communication des interlocuteurs.

**Mots-clés :** kabiyè, structure, injonction, assertion, interrogation

### Abstract:

The topic of enunciation, already addressed by Kassan (1996) in relation to the verbal system, finds a renewed interest in the present study. The aim was to focus the analysis on the structural types of statements in order to identify their properties. Theoretical grounding ps between Culioli (1978), who conceives the enunciation on the basis of the assignment of the referential value of the predicative relationship, and Cervoni (1992) in the modality subcategorization in assertive, imperative and interrogative statements. Account was also taken of descriptive results

---

<sup>i</sup> ENUNCIATIVE MODALITIES IN KABIYE, A LANGUAGE OF THE EASTERN GURUNSI OF TOGO

<sup>ii</sup> Correspondence: email [paliest@gmail.com](mailto:paliest@gmail.com)

of Kassan (1996) and Lébikaza (1999). The analyzed data are collected during various fieldworks in Kara with native speakers of Kabiyè. The study shows that the statement is built around a communication context, the basic element of its semantic interpretation. Beyond that, its structure is diversified. Verbal or non-verbal, the Kabiyè utterance can be reduced to a constituent. On the other hand, whatever its extent, it can admit expansions according to the communication needs of the interlocutors.

**Keywords:** Kabiyè, structure, injonction, assertion, questioning

## 1. Introduction

### Protocole de rédaction, symboles et abréviations

La transcription adoptée dans cette étude utilise les symboles de l'alphabet phonétique international, version de 2005. Néanmoins, il a été utilisé le symbole ñ pour la palatale ɲ, y pour la palatale j et j pour la palatale ʝ. Par ailleurs, le kabiyè atteste deux tons : le ton haut est noté [ ̂ ]. Mais le ton bas n'a pas été noté, par économie. Aussi, toute absence de ton équivaut au ton bas. Les abréviations utilisées sont les suivantes :

Acc : Accomplissement	Inj : Injonctif
Advs : Adversatif	Interj : Interjection
Altern : Alternati	Interr : Interrogation
Anaph : Anaphorique	Litt : Littéralement
Anthr : Anthroponyme	N : Nom
Aor : Aoriste	NEG : Négation
Attr : Attributif	O : Objet
Aux : Auxiliaire	P : Prédicat
Cert : Certificatif	Pl : Pluriel
Conf : Confirmation	Poss : Possessif
Deic : Déictique	Prhb : Prohibitif
Disj : Disjonctif	Rel : Relatif
Etnm : Etonnement	S : Sujet
Expec : Expectatif	Sg : Singulier
Foc : Focalisateur	Spec : Specificatif
Id : Identification	V : Verbe
Imper : Impératif	Vrf : Vérification
Inacc : Inaccompli	1, 2, 3 : 1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> personnes

## 1. Introduction

En kabiyè, comme dans toute langue, concevoir l'énoncé, c'est prendre en considération l'ensemble des mécanismes de production du discours à des fins de communication. Cela implique toute l'organisation interne de la langue du discours et l'environnement externe notamment, la culture, le milieu et le contexte. L'intérêt porté par la présente étude sur l'énonciation est dû par le besoin de circonscrire le champ du savoir sur l'énoncé et sa structure

interne. Certes, cette démarche n'est pas pionnière d'autant que Kassan (1996) a déjà exploré la problématique de l'énonciation en se fixant comme cadre le système verbal kabiyè. L'étude actuelle trouve sa pertinence, d'un point de vue général, dans l'intérêt que revêt la nécessité de définir les critères d'identification de l'énoncé en kabiyè. Autrement dit, dans cette langue, pour qu'il y ait énonciation, il faut qu'un certain nombre de conditions soient réunies. C'est l'exploration de telles conditions qui permet la sous-catégorisation des énoncés et l'établissement d'une typologie dans la langue, sur la base des propriétés qui leur sont propres, des énoncés. Aussi, deux questions focalisent l'attention : quelle description peut-on faire de l'énoncé selon les différentes opérations énonciatives ? Quelle organisation interne permet-elle de classer les énoncés de la langue en ses différents types ? De tels questionnements inscrivent l'analyse dans la dynamique d'une contribution motivée par une curiosité reposant sur l'hypothèse d'un vaste réseau d'énoncés dont l'observation scrupuleuse détermine systématiquement leurs types structurels dans la langue kabiyè. L'analyse s'inscrit dans la perspective de Culioli (1978) qui pense que la stabilisation de l'énoncé nécessite le recours à autrui, lequel est indispensable à l'instanciation, c'est-à-dire à l'assignation de la valeur référentielle du sujet de la relation prédicative ainsi que le spécifie Despierres (2001). Cette perception est renforcée par la conception de la communication proposée par Searle et reprise par Kerbrat-Orecchioni (1980) et selon laquelle tout échange d'informations consiste, entre autres, à effectuer un acte, régi par des règles précises qui prétend transformer la situation du récepteur, et modifier son système de croyances et/ou son attitude comportementale.

Cervoni (1992) a été mis à contribution pour sa sous-catégorisation des modalités énonciatives que sous-tend la conception de toute phrase comme se présentant sous la forme d'une « modalité » assertive, impérative, interrogative, une indication du type d'acte que son énonciation sert à accomplir. L'étude s'appuie également sur les acquis de Kassan (1996) qui établissent déjà le rapport de l'énoncé au verbe dans un contexte de prédication verbale et de Lébikaza (1999) pour la description systématique qu'il propose de la langue. Les données analysées ont été recueillies au cours de différents séjours de collecte de 2018 à 2019 à Kara. L'analyse part de la fixation théorique de l'énoncé et des modalités énonciatives pour proposer tour à tour une description de l'assertion, de l'intimation et de l'interrogation.

## **2. L'énoncé et ses modalités : chronoscopie terminologique**

L'énoncé, dit Neveu (2011 :144), est un « fragment d'expérience linguistiquement structuré, actualisé dans une situation d'énonciation, et constituant une réalisation individuelle d'un système d'expression commun à tous les locuteurs d'une même langue ». Il implique un énonciateur pris dans un cadre spatio-temporel donné en interaction verbale avec un co-énonciateur. L'énoncé apparaît ainsi comme toute production langagière à des fins de communication dans un contexte bien précis. Aussi, n'échappe-t-il pas aux exigences émotives contextuelles, à l'environnement et à l'intentionnalité qui formatent le message, le structurent ou conditionnent son état discursif. En fait, l'approche linguistique du discours a montré, depuis Jakobson (1963) puis Benveniste (1966), qu'il existe des relations entre les signes linguistiques et leurs utilisateurs. Ce qui n'est pas aux antipodes des thèses de Searle que Kerbrat-Orecchioni (1980 : 185) résume en ces termes :

[...] parler, c'est sans doute échanger des informations ; mais c'est aussi effectuer un acte, régi par des règles précises (dont certaines seraient, pour Habermas, universelles), qui prétend transformer la situation du récepteur, et modifier son système de croyances et/ou son attitude comportementale ; corrélativement, comprendre un énoncé c'est identifier, outre son contenu informationnel, sa visée pragmatique, c'est-à-dire sa valeur et sa force illocutoires.

Ainsi, outre un contenu propositionnel correspondant à ce qui est dit par un énonciateur, un énoncé comporte un marqueur illocutoire qui spécifie son statut pragmatique ; ce à quoi vise le dire. Le contenu de l'énoncé se compose de valeurs plurielles qui façonnent sous forme d'opérations, l'acte énonciatif. C'est ce que, rejoignant Bally (1942) qui appelle à distinguer autant que possible le *dictum* et le *modus* en estimant que « L'énonciation est « communication d'une pensée représentée et la modalité est la forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit » (Bally, 1942 : 3), Meunier (1974) explique quand il pense que :

[...] toute phrase porte la marque d'opérations émanant du locuteur, réparties en opérations de jugement, sentiment et de volonté qui, selon des réalisations très diverses (ton, jeu des temps, des mots dits « à modalité » ; auxiliaires de mode, compléments adverbiaux ; outils lexicaux ; ordre des mots etc.), modalisent ou modifient le réseau des relations grammaticales qui constituent en quelque sorte l'infrastructure de la langue [...] Dans le cas de déclaration, question, ordre, ce qui varie, c'est un tout autre rapport : celui du locuteur à l'auditeur (présent ou potentiel). Le choix du « mode » est obligatoire car constitutif de l'acte lui-même d'énonciation. Le locuteur adopte, en parlant une attitude vis-à-vis de l'auditeur. (Meunier, 1974 : 8-12)

Les modèles de Jakobson (1963) et de Halliday (1967, 1968) présentent la grammaire de l'énoncé comme le produit d'une structuration à trois niveaux : un système de la transitivité, un système du mode et un système du thème tel que dans le système du mode, le passage à l'assertion (l'énonciation par un sujet) implique le choix d'une option de la part du locuteur : déclaration, question, ordre, qui va fondamentalement conditionner la forme linguistique de l'énoncé. L'on s'attend, de ce fait, à voir dans la langue une palette diversifiée d'énoncés en termes de structures et de modalités énonciatives. Les données en (1-4) montrent, par leurs potentialités énonciatives, qu'elles rentrent dans des modalités d'énoncés plus ou moins différentes en kabiyè.

- (1) héyi  
Interj  
« Hé ! »
- (2) kɔɔ  
venir.Imper.2Sg  
« Viens ! »

- (3) ñóú lóóó-            tó            ñé  
tête long. Idéoph-propriétaire toi  
« Toi (qui a) la tête très longue ! » (*Injure*)
- (4) η.η-séý            éyáa            kée  
2sg.NEG-fuire^Inacc personnes Interr  
(Littéralement : Tu ne fuis pas les gens ?)  
« Tu ne respectes/craings pas les gens ? »

L'énoncé (1) tient d'un terme interjectif *héyi* « Hé ! » tandis que (2) est une injonction verbale qui se résume à l'actualisation du seul verbe, c'est-à-dire sans argument explicite. L'énoncé (3) est une injure concentrée dans un syntagme nominal alors que (4) est une phrase interrogative. La présente analyse fait sienne la remarque conclusive de Cervoni (1992) : « [...] toute phrase comporte, sous la forme d'une « modalité » assertive, impérative, interrogative, une indication du type d'acte que son énonciation sert à accomplir. Chacune des trois modalités se présente respectivement sous la terminologie suivante : assertion, injonction, interrogation. L'étude tient compte, au niveau de l'assertion et de l'interrogation, de l'expression d'une adéquation (affirmation) ou d'une inadéquation (négation) alors que l'injonction est nuancée par l'intimation et la prohibition.

### 3. L'assertion

La notion d'assertion est en très bonne place dans les travaux de logique en philosophie (Frege, 1879, 1919, etc.) et en mathématique (Lesniewski, 1989), entre autres, où elle désigne toute proposition dont le contenu prédicatif est considéré comme *a priori* vrai. En linguistique, elle est généralement ancrée dans l'analyse pragmatique des faits de langue prenant valeur d'acte de discours qui suppose l'engagement d'un locuteur déterminé en un contexte d'énonciation spécifié, engagement mettant en jeu sa croyance. Aussi, Searle (1972) et Vanderveken (1988) proposent-ils de définir l'assertion comme une force illocutoire dont le but est caractérisé par une direction d'ajustement des mots aux choses : il s'agit « de représenter comme actuel un état de choses » dont le contenu propositionnel est régi par une condition préparatoire présupposant que « le locuteur a des raisons de croire en la vérité du contenu propositionnel » et qui dépend d'une condition de sincérité selon laquelle « le locuteur croit le contenu propositionnel » (Venant, 2007 : 542-543). L'assertion se présente ainsi, non comme une reconnaissance de la vérité ou de la fausseté, mais comme une énonciation de la vérité ou de la fausseté. Comme telle, elle est l'expression d'une adéquation ou d'une inadéquation selon une prédication plus ou moins complexe. De même, la production de l'énoncé assertif correspond à une double fonction qui laisse entrevoir les relations verbo-prédicatives et syntaxiques de l'énoncé :

Au sein de l'énoncé assertif, la fonction verbale est double : fonction cohésive, qui est d'organiser en une structure complète les éléments de l'énoncé ; fonction assertive, consistant à doter l'énoncé d'un prédicat de réalité. [...] A la relation grammaticale qui unit les membres de l'énoncé s'ajoute implicitement un « cela est ! » qui relie l'agencement

linguistique au système de la réalité. [...] Ainsi la structure syntaxique de l’assertion finie permet de distinguer deux plans : le plan de la cohésion grammaticale, où le verbe sert d’élément cohéreur, et le plan de l’assertion de réalité, d’où le verbe reçoit sa fonction d’élément assertif. (Benveniste, 1966 : 154)

La présente approche distingue les énoncés assertifs verbaux des non verbaux, mais elle tient aussi compte des modalités affirmant une adéquation (assertion positive) ou une inadéquation (assertion négative).

### 3.1 L’assertion comme affirmation d’une adéquation

Elle renvoie à une référence et correspond à ce que Lesniewski (1989) qualifie d’*assertium* qui implique bien la fonction logique d’affirmation d’une proposition. D’après cette définition, la simple inscription d’une proposition équivaut à son *assertium* :  $p \equiv \approx p$ . Ainsi, l’opérateur lesniewskien d’affirmation [*assertium*] ne fait-il qu’expliciter la fonction d’affirmation qui, fondamentalement, reste implicite. Ceci correspond à la saisie d’une pensée positive, affirmative chez Frege (Vernant, 1997). Les assertions positives ne sont donc en linguistique que des déclarations affirmatives.

(5) ma ná weyí ε-kpaý hási yó  
1Sg voir Rel 3Sg-atrapper chiens Cert  
« J’ai vu celui qui attrape les chiens. »

(6) solúmbuyú yábí tásı  
brasseur acheter.Acc bois  
« Le brasseur de boisson a acheté du bois. »

(7) falaa temá  
gratuité finir.Acc  
(*Litt* : La gratuité est finie.)  
« Plus rien n’est gratuit. »

Les énoncés (5-7) renvoient à des réalités extralinguistiques, abstraites ou concrètes avec cette particularité commune d’actualiser un prédicat verbal : *kpaý* « attraper » (5), *yabı* « acheter » (6) et *temá* « finir » (7). Mais il est aussi des assertions positives qui ne comportent aucun verbe (8-10).

(8) haláa ne pa-waláa pə-tóm  
femmes et Poss.3Pl-maris Poss.3Pl-affaire  
« (C’est une) affaire entre les femmes et leurs maris. »

(9) man-táabalú mán-táabalú ñazi pɛɖiyɛ-ɛ húyúú taá  
Poss.1Sg-ami Poss.1Sg-ami alors.que massue.Foc sac dans  
(*Litt* : Mon ami, mon ami alors que la massue se trouve dans le sac)

« Les ennemis sont ceux qui prétextent l'amitié sincère pour mieux nuire. »

- (10) alewáa tunáa lakási  
diabes Attr. attitudes  
« Attitudes de possédés. »

L'interprétation des énoncés averbaux implique comme pour tout énoncé la prise en compte du contexte d'énonciation, car de nombreuses assertions positives seraient ininterprétables sans le contexte. Les énoncés *εέε* « oui » (11b), *abalú* « mâle » (12b), *kíkpeedíye* « noir » (13b) ne peuvent être considérés comme intelligibles que dans un contexte où ils s'actualisent chacun comme une réponse à une question l'une des questions en (11a), (12a) et (13a).

- (11a) evebíya kúmá kési na  
jeunes.gens couper.Acc paille Interr  
« Les jeunes gens ont-ils coupé la paille ? »

- (11b) εέε  
« Oui. »

- (12a) héwu abalú yáá halú-ú n'-yáki  
mouton homme Disj. femme-Cert 2Sg-acheter.Inacc  
« Le mouton, tu en achètes un mâle ou une femelle ? »

- (12b) abalú  
homme  
« Un mâle. »

- (13a) am' mən-kóna-n' pusondíye kòhòlumíye yáá kíkpeedíye  
mère 1Sg-apporter.Inacc-toi morceau.de.tissu blanc Disj noir  
« Mère, je t'apporte un morceau de tissu blanc ou noir ? »

- (13b) kíkpeedíye  
« Noir. »

Parmi les énoncés ci-dessus, *εέε* « oui » (11b), peut être considéré comme syntaxiquement complet et sémantiquement interprétable hors situation et en contexte de communication. Par contre, les autres, *abalú* « mâle » (12b) et *kíkpeedíye* « noir » (13b) ne peuvent, en dehors de la situation d'énonciation, se prévaloir d'une complétude syntaxique. Ils sont représentatifs des constructions prédicatives non verbales que d'aucuns désignent par « phrases nominales » (Gardes-Tamine, 1988 : 42) et qui mettent en évidence l'ellipse (ou l'implicite) et le sous-entendu. Il est certes, des propriétés syntaxiques telle que l'accord en classe et genres nominaux indiquant les rapports qui s'établissent entre l'élément actualisé et les autres unités linguistiques de la

langue : le marqueur *-ye* du genre 3 dans *kikpɛɛdíye* « noir » peut être l'indice par lequel la relation avec le substantif *pusondíye* « morceau de tissu » du même genre s'établit comme en (13a) ci-dessus. Mais il n'est pas toujours évident d'établir de manière précise, sans la situation de communication, de tels rapports. Comme l'indique Gardes-Tamine (*Idem*), « Ne peut être dit elliptique qu'un élément qui peut être reconstruit sans risque d'erreur, qui est récupérable, [...] L'ellipse n'est pas un phénomène sémantique, mais syntaxique. » Pour notre part, nous considérons que ce qui peut paraître elliptique ou sous-entendu dans un énoncé est en principe suppléé par la situation d'énonciation et le contexte de communication. C'est ce qui explique que pour un locuteur natif du kabiyè, les énoncés *ɛɛɛ* « oui » (11b), *abaló* « mâle » (12b), *kikpɛɛdíye* « noir » (13b) ne comportent ni ellipses ni sous-entendus, puisqu'étant des réponses à des questions, ces dernières portent en elles les éléments manquant dans les énoncés (11b), (12b) et (13b).

### 3.2 L'assertion comme expression d'une inadéquation : la négation

La négation s'entend comme le symbole du langage de représentation sémantique équivalent à la négation de la logique des prédicats :

Cette équivalence s'entend en termes dénotationnels (inversion de la valeur de vérité d'un contenu propositionnel), et en termes dynamiques : la négation est un opérateur logique capable de prendre des variables dans sa portée et d'être dans une hiérarchie de portée avec d'autres opérateurs logiques. Par exemple, la représentation de *Je ne lis pas un journal* ou de *Non leggo giornali* comporte une négation. (Corblin & Tovená, 2003 : 284)

Ce point de vue est relayé par Creissels (2006), entre autres, dont l'orientation idéale stipule qu'

Appliquée à un contenu propositionnel qui fait l'objet d'une assertion, la négation se manifeste par une inversion systématique de la valeur de vérité de l'énoncé assertif [...] Du point de vue linguistique, [...] l'utilisation d'une formulation négative a des implications discursives importantes, dont on peut résumer l'essentiel en disant qu'il est normal d'utiliser des phrases assertives positives pour introduire des informations nouvelles qu'on suppose simplement ignorées de l'interlocuteur, alors qu'une formulation négative suggère toujours plus ou moins une valeur de réfutation ou de rectification, comme si on sous entendait 'on aurait pu penser ça (et il se peut que vous le pensiez), mais ce n'est pas le cas' (Creissels, 2006 : 129).

En kabiyè, la négation est marquée dans une assertion par la particule *ta-*<sup>iii</sup>, bien distincte du morphème prohibitif *taa-*, (Pali, à paraître). Le négatif précède toujours la base lexicale du verbe avec lequel il constitue un complexe prédicatif NEG-V (14-16). C'est la prédication verbale qui est directement niée (réfutée) par la présence de la particule négative. Toute variation formelle de ladite particule en fonction d'une assimilation des traits vocaliques laquelle est,

---

<sup>iii</sup> /B/ : ton bas.

comme en lama<sup>iv</sup> (Pali & Notou Your, 2020), régressive. Les correspondances articulatoires des voyelles dans les lexèmes verbaux et les particules négatives qui les précèdent, *ta-la* (14b), *te-ke* (15b), *te-lé* (16b), n'en sont qu'une illustration. Les assertions positives en (14a), (15a) et (16a) sont destinées à montrer le contraste avec les assertions négatives ((14b), (15b) et (16b)) par l'illustration de l'occurrence de la particule négative et les changements qui s'opèrent du fait de sa présence. La même démarche a été observée dans les données en (17-20) ci-dessous.

(14a) fáram labá ε-tvmíε-ε t'éwu  
fáram.Anthr faire.Acc 3Sg-travail-Cert bien  
« Faram a bien fait son travail. »

(14b) fáram ta-la ε-tvmíε t'éwu  
fáram.Anthr NEG-faire.Inacc 3Sg-travail-Cert bien  
« Faram n'a pas bien fait son travail. »

(15a) kóná má-ná ké há-m'  
apporter.Inj.2Sg 1Sg-voir.Inacc être.Inacc donner.Inj.2Sg-moi  
(Litt. : Apporte je vais voir est donne-moi.)  
« Fais-moi voir équivaut à donne-moi. »

(15b) kóná má-ná te-ke há-m'  
apporter.Inj.2Sg 1Sg-voir.Inacc NEG-être donner.Inj.2Sg-moi  
(Litt. : Apporte je vais voir n'est pas donne-moi.)  
« Fais voir n'équivaut pas à donne-moi. »

(16a) ekpám léma e-wóndu  
chasseur exposer.Acc 3sg.Poss-choses  
« Le chasseur a exposé ses choses (son matériel de chasse). »

16b) ekpám te-lé e-wóndu  
chasseur NEG-exposer 3sg.Poss-choses  
« Le chasseur n'a pas exposé ses choses (son matériel de chasse). »

Mais dans le cas où le verbe a pour argument externe une proforme, celle-ci réoriente la direction de l'assimilation tout en imposant les traits de son noyau à la voyelle de la particule négative dont l'attaque #t-# chute systématiquement. Ce faisant, dans le cas du pronom de schème /N-/, la chute de l'attaque du négatif est suivie de l'assimilation de la voyelle par une consonne nasale donnant lieu à la séquence /N-N-/ représentant la suite pronom-Négatif. Cette suite ne s'actualise que quand le pronom impliqué est l'allocutif η- (2Sg) dont les variantes contextuelles sont : n-, m-, ηm-, ñ. En fait, les pronoms ont cette propension à résister à l'harmonisation des traits de leurs noyaux vocaliques en kabiyè. Aussi, fort de cette direction de

<sup>iv</sup> Le lama est une langue du gurunsi oriental parlée au Togo (Cf. Ourso (1989), Aritiba (1987), Notou Your (2019), ...), la même branche que partage le kabiyè et le tem.

l'assimilation vers la droite, le signifiant du négatif, ne subit plus aucune influence des traits du noyau syllabique subséquent, celui du lexème verbal : d'où l'occurrence de *ɪ-ɪ-* (3Sg-NEG) en (17b), *a-a-* (3Sg-NEG) en (18b), *ɸɪ-ɪ-* (3Sg-NEG) en (19b) et *ŋ-ŋ-* (2Sg-NEG) en (20b).

(17a) lídiye yáki wezuú  
argent acheter.Inacc vie  
« L'argent achète la vie. »

(17b) lídiye ɪ-ɪ-yáki wezuú  
argent 3Sg-NEG-acheter vie  
« L'argent n'achète pas la vie. »

(18a) yalá áná a-líwú kalímási  
œufs 3pl.Deic 3Pl-sortir.Inacc poussins  
« De ces œufs sortiront des poussins. »

(18b) yalá áná a-a-líwú kalímási  
œufs 3Pl.Deic 3Pl-NEG-sortir.Inacc poussins  
« De ces œufs ne sortiront pas des poussins. »

(19a) tómaa cósi po-ɖoo se  
jumeaux répondre.Aor 3pl.mère que  
« Les jumeaux répondirent à leur mère que...  
yéé é-mabi mbá-yó ε-sulúm mbú ɸɪ-bíwú  
si 3-frapper.Inacc eux-Cert 3Sg.Poss-boisson Deic 3Sg-NEG-cuire.Inacc  
...si elle les frappait, sa boisson cuirait (fermenterait). »

(19b) tómaa cósi po-ɖoo se  
jumeaux répondre.Aor 3pl.mère que  
« Les jumeaux répondirent à leur mère que...  
yéé é-mabi mbá-yó ε-sulúm mbú ɸɪ-ɪ-bíwú  
si 3-frapper.Inacc eux-Cert 3Sg.Poss-boisson Deic 3Sg-NEG-cuire.Inacc  
...si elle les frappait, sa boisson ne cuirait (fermenterait) pas. »

(20a) ŋ-kóŋ páyε-ε tɛ-dé  
2Sg-venir.Inacc danse-Cert 1Pl.Poss-domicile  
« Tu viens à la danse chez nous. »

(20b) ŋ-ŋ-kóŋ páyε-ε tɛ-dé  
2Sg-NEG-venir.Inacc danse-Cert 1Pl.Poss-domicile  
« Tu ne viens pas à la danse chez nous. »

L'assertion négative ainsi décrite ne reflète que celle qui implique la particule négative dans la prédication, mais il existe dans la langue des énoncés qui mettent à contribution le verbe négatif ou un adverbe de négation, selon le contexte et/la situation d'énonciation, pour nier.

Le lexème verbal *féyí* « n'est pas/n'a pas », invariable, est le seul d'expression négative en kabiyè à s'actualiser sans la particule négative *ta-* (21a), (22a). Mais il admet comme tout complexe prédicatif négatif, des expansions adverbiales intensifiant la négation (21b), (22b). Ce qui est particulier avec cette unité lexicale qui est en fait une copule, c'est qu'elle n'a pas d'autre forme nominale (infinitive) que celle de la copule *wéwú* « être/avoir » dont elle est le signifiant supplétif de négation. En fait, *wéwú* « être/avoir » ne s'actualise jamais avec la particule négative *ta-*, d'où l'agrammaticalité des assertions (21c\*) et (22c\*) alors que les assertions (21d) et (22d) sont bien attestées sans cette particule négative. En lieu et place de la combinaison, *ta-V*, très fonctionnelle avec tout autre verbe, la langue n'atteste que *féyí* « n'est pas/n'a pas » quand la prédication implique la copule *wéwú* « être/avoir » frappée de la négation.

(21a) nándv tɔná tɪ-féyí tɛyún  
viande 3Sg.Deic 3Sg-être tendresse  
« Cette viande n'est pas tendre. »

(21b) nándv tɔná tɪ-féyí tɛyún kav  
viande 3Sg.Deic 3Sg-être tendresse Adv.pas.du.tout  
« Cette viande n'est pas du tout tendre. »

(21c\*) nándv tɔná tɪ-ta-wɛ tɛyún  
viande 3Sg.Deic 3Sg-NEG-être tendresse  
*Construction non attestée.*

(21d) nándv tɔná tɪ-wɛ tɛyún  
viande 3Sg.Deic 3Sg-NEG-être tendresse  
« Cette viande est tendre. »

(22a) kvɔɔndú féyí' féyé  
maladie avoir.NEG honte  
« Le malade n'a pas honte/Le malade ne doit pas avoir honte. »

(22b) kvɔɔndú féyí' féyé kpa  
maladie avoir.NEG honte jamais  
« Le malade n'a jamais honte/Le malade ne doit jamais avoir honte. »

(22c\*) kvɔɔndú tɪ-ta-wɛ féyé  
maladie 3Sg-avoir.NEG honte  
*Construction non attestée.*

(22d) *kvdɔndʊ wɛ feyé*  
maladie avoir honte  
« Le malade a honte. »

Comme la copule supplétive négative *féyí* « n'est pas/n'a pas », l'adverbe de négation *aayí* « non » peut suffire à lui seul à asserter négativement ((23b), (24b)), surtout comme une réponse à une question fermée comme celles en (23a) et (24a). Une telle réponse, même si elle est syntaxiquement et sémantiquement suffisante, participe d'une alternative qui laisse la possibilité à une réponse par une assertion plus étendue, laquelle adjoint à l'adverbe négatif *aayí* « non », une assertion niant le prédicat de l'énoncé interrogatif ((23c), (24c)).

(23a) *léémín tem ñé-dé-é p'wú na*  
oranges finir.Acc 2Sg.Poss-domicile-Dmc murir.Inacc Interr  
« Les oranges sont-elles déjà mures chez toi ? »

(23b) *aayí*  
« Non. »

(23c) *aayí léémín tɪ-bɪ-tá mɛn-dé*  
non oranges NEG-cuire.Inacc-déjà 1Sg.Poss-domicile  
« Non, les oranges ne sont pas encore mûres chez moi. »

(24a) *heelím pɛlí ñá-múlá-á hayúm taá kéɛ*  
vent casser.Acc 2Sg.Poss-sorgho-Dmc champ dans Interr  
« Le vent a-t-il cassé le sorgho dans ton champ ? »

(24b) *aayí*  
« Non. »

(24c) *aayí heelím te-bɛɪ ma-múlá-á hayúm taá*  
non vent NEG-casser.Inacc 1Sg-sorgho-Dmc champ dans  
« Non, le vent n'a pas cassé le sorgho dans mon champ. »

L'assertion se présente ainsi en kabiyè comme un contenu propositionnel dans lequel l'attitude du locuteur est peu ou prou explicitement exprimée, selon la logique de l'opposition assertion simple assertion modalisée (Le Querler, 2004 :650). Sa description révèle de prédication verbale ou non verbale, elle est toujours l'expression d'une adéquation (assertion positive) ou d'une inadéquation (assertion négative).

#### 4. L'intimation

Elle permet au locuteur d'inciter le co-énonciateur à accomplir une action, à agir. Il s'agit, dans une certaine mesure, de pousser l'interlocuteur (qui est parfois le locuteur lui-même) à la

réalisation d'une action future. Le locuteur essaie de faire faire les choses. L'élément définitoire essentiel est ce but illocutoire de l'acte injonctif : chercher à rendre le monde conforme au contenu propositionnel (qui contient l'action future de l'interlocuteur). L'intimation exprime les désirs, la volonté et l'intention du locuteur. « Les conditions de sincérité sont donc les désirs, les souhaits et la volonté du locuteur » (Minh, 2015).

En kabiye, la modalité de l'intimation se présente sous deux angles de perception : l'injonction et la prohibition (Pali, à paraître).

#### 4.1. L'énoncé injonctif

L'énoncé injonctif, tel qu'il nous concerne dans la présente étude, est marqué par deux modes verbaux, l'impératif et le jussif. Les deux modes ne sont pas spécifiques à l'énoncé injonctif, puisqu'il existe des énoncés qui peuvent se présenter sous d'autres schèmes énonciatifs (l'assertion (25a) et l'interrogation (26a)) que la situation énonciative est la seule à permettre l'interprétation comme injonctive ((25b) et (25b)).

(25a) η-cayá                    η'-cónná-m                    yoo  
2Sg-s'asseoir.Acc 2Sg-regarder.Inacc-1Sg Cert  
« Tu es assis à me regarder. »

(25b) η-cayá                    η'-cónná-m                    yoo  
2Sg-s'asseoir.Acc 2Sg-regarder.Inacc-1Sg Cert  
« Lève-toi (pour m'aider au lieu de me regarder assis)! »

(26a) ʈi-kuyíy            yó    tɔm            temá    kée  
3Sg-se.lever.Inacc. Deic problème finir.Acc Interr  
« Nous nous, mais le problème est-il fini ? »

(26a) ʈi-kuyíy            yó    tɔm            temá    kée  
3Sg-se.lever.Inacc. Deic problème finir.Acc Interr  
« Restons assis (le temps que le problème soit fini) ! »

Mais la distinction modale, impératif *vs* jussif, est pertinente dans les énoncés que nous considérons comme formellement injonctifs du fait que leur interprétation comme tels ne dépend pas fondamentalement de la situation énonciative.

#### 4.1 L'injonction impérative

Le mode impératif n'est opérant que dans la mesure où le procès est imposé à l'interlocuteur institué comme sujet devant obtempérer immédiatement. Il devient de ce fait loisible d'adopter, à la suite de Oyharçabal (2000), la logique qui distingue comme propriété de l'injonction impérative, l'adresse à la deuxième personne. Cette orientation est motivée par la pertinence de la définition que propose Dufeu (2000) du mode impératif :

Le mode impératif n'a pas vocation à fournir une indication à propos d'un sujet (implicite). Sa fonction propre est d'instituer l'interlocuteur comme agent nécessaire du procès. Dans cette opération linguistique d'imposition du procès, et d'institution de l'interlocuteur comme sujet, le verbe impératif, qui n'est pas un prédicat, n'indique pas de programme chronologique. La nécessité d'obtempérer est immédiate, orientée vers un avenir indéfini. Elle apparaît avec l'énoncé même, sans représentation construite du temps. A la modalité de prédication, de laquelle relèvent les modes subjonctif et indicatif, nous avons donc opposé une autre modalité, de laquelle relève le mode impératif, et que nous avons proposé de baptiser « institution ». (Dufeu, 2000 : 466)

Il apparaît donc que l'injonction impérative est un énoncé dont le contenu propositionnel est un ordre à obtempération immédiate adressé un tiers identifiable comme excluant l'énonciateur parce que concernant exclusivement la deuxième personne du singulier (2Sg) ou du pluriel (2Pl). Aussi, dans la mesure où l'injonction impérative n'implique reste neutre sans expression supplémentaire d'une intention, de l'état d'âme du locuteur, un ordre formel nu, nous la désignons, selon le terme emprunté à Dufeu (2000 : 466) comme une injonction impérative « institution » (27a). Toutes les autres valeurs, continuative (27b), expectative (27c) et adversative (27d), résultats de l'état d'âme du locuteur ne peuvent que nuancer l'interprétation sémantique de l'impératif « institution » (Pali, à paraître).

(27a) sé  
courir.Imper.2Sg  
« Cours ! »

Avec la valeur continuative (Cont.), l'exécution de l'ordre par le destinataire est continue.

(27b) séy  
courir.Imper.Cont  
« Cours continuellement ! »

Pour exprimer la valeur expectative (Expec.), l'ordre est intimé à l'énonciateur d'agir en attendant une action hypothétique L'impératif expectatif est assumé par le morphème tú<sup>v</sup>.

(27c) tíí-séwu  
Expec.Courir.Imper  
« Cours (en attendant) ! »

---

<sup>v</sup> La variante de signifiant *tii-* /BB/ en (27c) est fonction de l'harmonie vocalique [+ATR]. En effet, le kabiyè est une langue à harmonie vocalique ATR (Lébiakaza, 1999).





(31a) taa-fáɫɪ                      mɔ́wɔ  
Prhb-vanner.Aor. riz  
« Ne vanne pas le riz ! »

(31b) n-ta-fáɫɪ                      mɔ́wɔ  
2Sg-NEG-vanner.Inacc riz  
« Tu n'as pas vanné le riz ! »

Par ailleurs, la négation, inversion de la valeur de vérité d'un contenu propositionnel (Corblin & Tovená, 2003), n'a pas cours dans l'opération énonciative de l'intimation, laquelle est strictement l'apanage de l'injonction et de la prohibition. En effet, prohiber ne consiste pas pour l'énonciateur, sujet modal de visée d'où émane l'interdiction, à nier un procès, c'est-à-dire à y porter une visée négative mais à mettre tout en œuvre pour qu'il soit éludé dans la situation de communication (Pali, *Idem*)<sup>xi</sup>, puisqu'interdit : « Le prohibitif neutralise les nuances que l'on trouve avec l'injonction positive ... En me plaçant dans la situation de référence Sit<sub>R</sub>, je présente un événement P comme devant être évité. Cette visée modale est focale dans mon énoncé, i.e. n'est pas présupposée. Ce faisant, j'effectue un acte illocutoire d'interdiction » (François, 2003:337). En outre, le rôle du prohibitif *taa-* est d'annihiler le contenu aspectuel de l'inaccompli en imposant celui de l'aoriste dont, selon Durin (1993), la fonction est,

...en inhibant la visualisation mentale de l'action exprimée, d'accélérer la progression de la narration : les actions sont perçues comme réduites à leur mention, quel que soit par ailleurs le luxe de détails dont peut être entourée une forme verbale d'aoriste dans cette narration [...] Le domaine exclusif de l'aoriste est celui de l'actuel, du temps déterminé à vif dans le vif du temps physique universel et continuant d'y adhérer complètement [...] (Durin, 1993 : 44).

L'énoncé prohibitif a pour structure canonique : *(Sujet)Prohb.taa-/BB/Verbe.Aor.(Objet)*<sup>xii</sup> (Lébiakaza, 1999). Cette structure montre que le schème prédicatif minimal de ce type d'énoncé peut *stricto sensu* être fait de la particule prohibitive et du verbe (*Prohb.taa-/BB/ Verbe.Aor*). Dans un tel énoncé, caractéristique également de la deuxième personne du singulier de l'impératif, le sujet (2Sg) est sous-entendu et le verbe, intransitif (32). Par ailleurs, sans qu'il s'agisse d'expansions, l'énoncé prohibitif minimal peut uniquement comporter un argument simple externe au syntagme verbal (SV), comme la proforme inclusive *tí-* (1Pl) en (32b). Le sujet peut comporter un syntagme nominal suivi de son anaphorique prohibitif ainsi que le montrent la reprise de *péláa* « filles » (33b) et *lím* « eau » (34b) par le pronom prohibitif *ε-/H/*. Cette reprise pronominale a valeur d'interdiction principielle. Au-delà de cette caractérisation de l'argument externe au SV, celui-ci peut, dépendamment de la valence du verbe en comporter des dépendants tels *pɔ-ɔɔ* « sur eux » (33b), *tóm* « problème » (35b). Enfin, la distinction entre la prohibition et la

---

<sup>xi</sup> Cf. la section 2. L'injonction, dans Pali (*à Paraître*).

<sup>xii</sup> (Objet) : la mise entre parenthèses de l'objet s'explique par son caractère non obligatoire, dépendamment de la valence verbale.

négation est mise en exergue à travers les énoncés prohibitifs de procès en (33b), (34b) et (35b) ainsi que d'assertions négatives en (33a), (34a) et (35a).

- (32a) taa-páa  
Prhb-danser.Aor  
« Ne danse pas! »
- (32b) tʃí-taa-páa  
1Pl-Prhb-danser.Aor  
« Ne dansons pas! »
- (33a) peláa tɛ-kpɛzi                      pɔ-yɔɔ́  
filles NEG-arracher.Inacc 3Pl.Poss-sur  
(*Litt.*: Les filles n'ont pas arraché sur elles.)  
« Les filles ne se sont pas dépigmentées. »
- (33b) peláa é-taa-kpɛzi                      pɔ-yɔɔ́  
filles 3Pl-Prhb-arracher.Aor 3Pl.Poss-sur  
« Que les filles ne se dépigmentent pas ! »
- (34a) lím ta-wási  
eau NEG-bouillir.Inacc  
« L'eau n'a pas bouilli. »
- (34b) lím ɛ-taa-wási  
eau 3Sg-Prhb-bouillir.Inacc  
« Que l'eau ne bouillisse pas ! »
- (35a) n-ta-nú                                      tóm  
2Sg-NEG-écouter.Inacc problème  
« Tu n'as pas écouté (le problème). »
- (35b) taa-nú                                      tóm  
Prhb-écouter.Aor problème  
« N'écoute pas (le problème) ! »

## 5. L'énoncé interrogatif

L'énoncé interrogatif représente un contenu propositionnel dont la valeur de vérité est suspendue par l'énonciateur et la validation sollicitée du co-énonciateur (Choi-Jonin & Delhay 1998 : 180). En cela, l'interrogation peut être caractérisée comme une opération de parcours : l'énonciateur ne peut ou ne veut pas distinguer et situer une occurrence, mais parcourt les différentes occurrences, les différents domaines du possible, sans s'arrêter sur aucun(e). Aussi,

la stabilisation de l'énoncé nécessite-t-elle le recours à autrui, lequel est indispensable à l'instanciation, c'est-à-dire à l'assignation de la valeur référentielle du sujet de la relation prédicative (Despieres, 2001 : 130-ss). L'interrogation a donc pour finalité la modification d'un état de croyances ou des dispositions à agir. Toute interrogation appelle donc une réponse qui contribue à l'élimination ou à la réduction de l'incertitude, objet du questionnement.

Dans le cadre de cette étude, notre approche ne prend en compte que l'interrogation directe pour les raisons suivantes :

- L'énoncé interrogatif est une proposition indépendante et se présente comme un cadre idéal de description des phénomènes y relatifs sans tenir compte de la portée sur la structure entière ou seulement sur une partie ;
- Les particules dicto-modales qui induisent les propriétés syntaxiques et sémantiques de l'interrogation y sont repérables par leur présence in situ ou non pour des raisons spécifiques à l'énonciation.
- L'interrogation indirecte s'intègre dans des constructions non seulement assimilables à des assertions mais aussi complexes et analysables comme des subordonnées (Guillou, 2000 : 628-ss), dites en anglais « embeded interrogatives ». Ce type d'interrogation, certes pertinentes en kabiyè, mais ne reflète pas l'orientation de notre projet actuel dont le but est de décrire les propriétés de l'interrogation en tant que question ainsi que les mécanismes de sa mise en œuvre le discours.

### 5.1 L'énoncé interrogatif *in situ*

Nous nous intéressons particulièrement dans cette description aux particules de la modalité interrogative et aux substituts interrogatifs.

#### 5.1.1 Les particules de la modalité interrogative *in situ*

D'une assertion à une interrogation l'ordre linéaire des éléments ne subit pas un bouleversement syntaxique. L'insertion de particules modales interrogatives, *kée* (36b), *yaa* (36c), *yáá* (36d), *na* (36e) en finale d'une assertion, telle que celle en (36a), transforme cette-ci en un énoncé interrogatif.

(36a) *cɔʒ*<sup>xiii</sup> *tém*                      *tíbu*  
prêtre finir.Aux.Acc descendre  
« Le prêtre est déjà descendu. »

(36b) *cɔʒ*    *tém*                      *tíbu*                      *kée*  
prêtre finir.Aux.Acc descendre Interr  
« Le prêtre est déjà descendu ? »

(36c) *cɔʒ*    *tém*                      *tíbu*                      *yaa*

---

<sup>xiii</sup> Dans la tradition kabiyè, *cɔʒ* (Sg)/*cɔʒónáa* (Pl) désigne le prêtre traditionnel dont la fonction ne ressort pas d'une démarche initiatique. Elle lui est dévolue par un don naturel, donc inné. Chez les Kabiyè, on naît prêtre, on ne le devient pas. Le prêtre traditionnel est le garant de la pratique des *us* et coutumes et du respect du culte des ancêtres. Par tradition, il habite la maison originelle, située sur la montagne, d'où s'est répandue la diaspora en direction des plaines environnantes. La descente de *cɔʒ* annonce le début des luttes initiatiques traditionnelles appelées *evaláa*.

prêtre finir.Aux.Acc descendre Interr  
« Le prêtre est déjà descendu (à ce qu'il paraît) ? »

(36d) cɔʝ tɛm tɪbu yáá  
prêtre finir.Aux.Acc descendre Interr  
« Le prêtre est donc déjà descendu ? »

(36c) cɔʝ tɛm tɪbu na  
prêtre finir.Aux.Acc descendre Interr  
« Le prêtre est déjà descendu ? »

Le choix d'une particule ou de l'autre est mu par la visée communicative de l'énonciateur laquelle dépend du but visé dans la question qu'il pose.

#### 5.1.1.1 Interrogation de confirmation

Comme en (36a) ci-dessus et en (37a) ci-dessous, la présence dans un énoncé de la particule *yaa* indique que le locuteur a des informations sur le sujet de sa question et n'attend de l'allocutaire qu'une confirmation. La réponse attendue est *ɛɛɛ* « oui » (37b). En revanche, il n'est pas exclu que la réponse reçue soit *aayí* « non » (37c), laquelle montrerait que l'information que l'énonciateur veut confirmer était, à son insu, déjà fautive.

(37a) tɔ́náy píwá yaa  
repas cuire.Acc Interr.Conf  
« Le repas est (-il effectivement) cuit ? »

(37b) ɛɛɛ  
« Oui. »

(37c) aayí  
« Non. »

L'énoncé interrogatif requérant confirmation diffère de celui qui exprime l'étonnement et dont la particule se distingue de l'autre par son schème tonal /HH/.

#### 5.1.1.2 Interrogation d'étonnement

L'énonciateur en posant la question l'empreint de l'expression d'être surpris de la rapidité avec laquelle l'aboutissement d'un fait attendu s'est réalisé. Ceci implique qu'il constate bien les résultats et il ne pose la question que pour marquer son étonnement. L'énoncé (38a), indique que les cultivateurs ne sont plus au champ et c'est ce constat qui émeut l'énonciateur qui interroge à ce propos. Pour cela, la réponse attendue est *ɛɛɛ* « oui » (38b). Une réponse négative *aayí* « non » serait paradoxale, et ainsi, hors contexte (38c\*).

(38a) haráa kvyáa yáá  
cultivateurs se.lever.Acc Interr.Etnm.  
(*Litt.* : Les cultivateurs se sont déjà lever ?)  
« Les cultivateurs ont-ils (déjà) quitté le champ ? »

(38b) εέε  
« Oui. »

(38c\*) aayí  
« Non. » (*Hors contexte*)

### 5.1.1.3 Interrogation orientée (identification ?)

Avec la particule *kée*, le locuteur interroge le monde sur la raison d'être d'un état de chose dont il oriente l'explication. En (39a), par exemple, il demande, à l'allocutaire, confirmation de son soupçon implicite qu'on ait sonné le cor. A une telle interrogation, la réponse attendue est *εέε* « oui » (39b) pour confirmer, ou à l'inverse, *aayí* « non » (39c) pour infirmer.

(39a) pa-hvlí egandíye kée  
3Pl. siffler.Acc cor Interr.Id.  
« Est-ce qu'on a sifflé le cor ? »

(39b) εέε  
« Oui. »

(39c) aayí  
« Non. »

### 5.1.1.4 Interrogation de vérification

Proche de l'interrogation orientée introduite par *kée*, elle s'en démarque par le but visé par le locuteur dans l'actualisation de l'interrogatif na : lever un doute pour s'assurer que ce qui est prévu s'est effectivement réalisé. Aussi, en (40a) le locuteur sollicite-t-il la réponse de l'allocutaire pour s'assurer de la venue (attendue) d'un tiers, *tíwv* « oracle ». L'interrogation de vérification laisse ouverte l'alternative de réponse, laquelle si elle est affirmative (40b), rassure le locuteur. Dans le cas où elle se présente comme négative (40c), le locuteur en est déçu, mais son doute aura été tout de même levé.

(40a) tíwv kómá na  
oracle venir.Acc Interr.Vrf.  
« L'oracle est-il venu (comme prévu) ? »

(40b) εέε  
« Oui. »

(40c) aayí  
« Non. »

En kabiyè, le schème de l'énoncé interrogatif *in situ* est, selon les données ci-dessus observées, *SNs V (SNo) Interr.* L'occurrence de la particule interrogative est parfois exprimée, non par la présence de la particule dans son support segmental total, mais dans le support segmental de l'élément final de l'assertion dont la syllabe finale subit un allongement. Ainsi, peut s'expliquer le remplacement de l'interrogatif *kéé* de l'énoncé (41a) par la voyelle *-a* allongeant le noyau syllabique final (*#-wa#*) du verbe *sewá* (41b), de même que l'interrogatif *na* de (42a) est remplacé par l'allongement par *-éy* de la syllabe *#-yé#* du substantif *kóyèbiyé* « comprimé de médicament » (42b).

(41a) mǔv sewá kéé  
voleur courir.Acc Interr  
« Le voleur a-t-il couru ? »

(41b) mǔv sewá-a  
voleur courir.Acc-Interr  
« Le voleur a-t-il couru ? »

(42a) kelímiyé libi' kóyèbiyé na  
poule avaler.Acc comprimé.de.médicament Interr.  
« Est-ce que la poule a avalé un comprimé de médicament ? »

(42a) kelímiyé libí kóyèbiyé-éy  
poule avaler.Acc comprimé.de.médicament-Interr  
« Est-ce que la poule a avalé un comprimé de médicament ? »

Cette tendance à assimiler *in situ* dans un énoncé interrogatif la particule interrogative à l'unité lexicale qui la précède n'enlève pas à la langue kabiyè l'autre possibilité qu'elle a de poser des questions sans particule interrogative, mais avec des substituts interrogatifs de traits [ $\pm$ Humain].

### 5.1.2 Interrogatifs d'identification : des substitutifs, des adverbes et des spécificatifs

L'interrogation d'identification use des substitutifs d'interrogation, des adverbes et des pronoms spécificatifs.

#### 5.1.2.1 Des substitutifs d'identification

Les substitutifs nominaux *ání/mbá* « qui ? » et *wélebe* « quoi ? » ne s'actualisent que dans les énoncés où ils servent à poser des questions d'identification de(s) être(s) ou des choses. *In situ*, *ání* (Sg) et *mbá* (Pl) apparaissent en fin d'énoncé. Par leur usage, le locuteur requiert de l'allocutaire de spécifier un/des être(s) de trait [+Humain] (43a), (44a) et (45a). La réponse à cette interrogation est un SN (anthroponyme (43b), ethnonyme (44b), substantif (45b), etc.)

- (43a) η-η-κέ έvalu le η-hú aní  
2Sg-Prf-être évalu quand 2Sg-terrasser.Acc qui?  
« Quand tu étais évalu, tu as terrassé qui? »
- (43b) mo-hú samíε  
1Sg terrasser.Acc Samíε.Anthr  
« J'ai terrassé Samíε. »
- (44a) έ-cáyv cuné yó ε-ná mbá  
2Pl-s'asseoir.Inacc ici Cert 2Pl-voir.Acc qui ?  
« Pendant que vous êtes assis ici, qui avez-vous vus ? »
- (44b) tɪ-ná fɪlandɪ mba  
1Sg-voir.Acc Peuhls Attr  
« Nous avons vu les Peuhls. »
- (45a) aséyú kibánv ená έ-pédíy wé  
jeune.femme gentille Deic.Prox 3Sg-vendre.Inacc quoi ?  
« Cette gentille jeune femme vend quoi ? »
- (45b) aséyú kibánv pédíy sulóm  
jeune.femme gentille vendre.Inacc boisson ?  
« La gentille jeune femme vend la boisson ? »

Si les interrogatifs *ání/mbá* « qui ? » et *wé* « quoi ? » n'apparaissent *in situ* qu'en fin d'énoncé, du fait de leur fonction objet, leurs correspondants, *á* (46a) et *ebe* (47a), du fait de leur fonction de sujet, ne s'actualisent qu'en début d'énoncé. Les réponses en (46b) (47b) et (48b) aux interrogations (46a), (47a) et (48) montrent que tout comme *ání/mbá* « qui ? » et *wé* « quoi ? » les interrogatifs *a* et *ebe* sont utilisés en kabiyè pour requérir de l'allocutaire l'identification d'un être [+Humain] (46b), d'un être (47b) ou d'une chose (48b) [-Humain].

- (46a) á wená hée hayím  
qui ? posséder.Acc ignames champ  
« Qui possède-t-il un champ d'ignames ? »
- (46b) kpacaá wéni na hée hayím  
kpatchaa.Anthr posséder.Acc Foc ignames champ ?  
« C'est Kpatchaa qui possède un champ d'ignames. »
- (47a) ebe sé mε-εsúndáa mbúyó  
quoi ? courir.Acc 1Sg.Poss-devant comme.cela  
« Qu'est-ce qui a couru devant moi comme cela ? »

(47b) púnú sé na mbú  
chèvre courir.Acc Foc comme.cela  
« C'est une chèvre qui a couru comme cela. »

(48a) ebe labá-ŋ  
quoi ? faire.Acc-2Sg  
« Qu'est-ce qui t'est arrivé ? »

(48b) mín ñay' na ma-hayím  
feu brûler.Acc Foc 1Sg.Poss-champ ?  
« C'est le feu qui a brûlé mon champ. »

### 5.1.2.2 Des adverbess interrogatifs

*In situ*, les adverbess interrogatifs s'actualisent en fin d'énoncé. Leur occurrence dans toute autre position ne relève que de la mise en emphase par la focalisation (cf. 5.2. L'interrogation *ex situ*, *infra*).

L'adverbe *ezímá* « comment ? » permet de solliciter de l'allocutaire une réponse qui indique la manière dont (ou les conditions dans lesquelles) un fait est envisagé ou s'est produit.

(49a) téwu ta-nú semíyóó eyáa lákí ezímá  
pluie Neg-pleuvoir.Inacc cette.année personnes faire.Inacc comment ?  
« Il n'a pas plu cette année, les gens feront comment ? »

(49b) akpénú páy ezímá  
initiée danser.Inacc comment ?  
« L'initiée danse comment ? »

En outre, l'adverbe *ezímá* peut également dénoter la quantité s'il interroge sur une « quantification comptable » (Pali, 2016 :100-ss). Nous le rendons dans cette étude avec la valeur de « combien ? ».

(49c) é-kpá kpakpási ezíma  
2Pl attraper.Acc poissons combien ?  
« Vous avez attrapé combien de poissons ? »

(49d) pə-kóna ñó-yóó písán ezímá  
3Pl apporter.Acc Poss.2Sg-sur pagnes combien ?  
« Ils ont apporté combien de pagnes pour ta dote ? »

Quant à l'adverbe locatif *lé* « où ? », il sert à interroger sur un lieu précis ainsi que l'indiquent les réponses : *ʒé-té mba tibi kara* « Les nôtres sont partis à Kara. » (50b) et *hayím taá* « au champ » (50c).

- (50a) mí-té'                      mba    wobí    lé  
Poss.2Pl-domicile Attr.3pl aller.Acc où ?  
« Les gens de chez vous sont allés où ? / Les vôtres sont allés où ? »
- (50b) tɛ-té'                      mba    tibí                      kara  
Poss.1Pl-domicile Attr.3Pl descendre.Acc Kara  
« Les gens de chez nous sont descendus à Kara/ Les nôtres sont partis à Kara. »
- (50c) hayúm    taá  
champ dans  
« Au champ/Les nôtres sont partis au champ. »

### 5.1.2.3 Des pronoms spécifiques

En kabiyè, les pronoms spécifiques servent non seulement à poser des questions dont les réponses permettent nécessairement d'identifier un individu ou une chose, mais aussi à demander des informations relatives aux caractéristiques très particulières au référent du nominal déterminé (Lévikaza, 1999 : 472) ou dont ils sont dépendants. Mais, c'est cruciallement parce qu'ils s'actualisent en tête d'énoncé et sont capables, comme en (51c) et 52c), de constituer à eux seuls des énoncés interrogatifs, en fonction des situations d'énonciation, que les spécifiques (cf. *ɲdí* (51b), *weyí* (52b) nous préoccupent dans cette section. Comme tels, leur distribution est identique à celle des SN (cf. *yáɖɛ* « œuf » (51a), *holú* « souris » (52a) qu'ils représentent. *In situ*, le pronom spécifique, objet du verbe, présente les mêmes propriétés syntaxiques de genre et de nombre que le nom coréférent (Pali, 2015).

- (51a) kóná-m                      yáɖɛ  
apporter.2Sg.Imper-1Sg œuf  
« Apporte-moi l'œuf ! »
- (51b) mɔ́ŋ-kóná-ŋ                      yáɖɛ ɲdí  
1Sg-apporter.Inacc-2Sg œuf Spec.Interr  
« Je t'apporte quel œuf ? »
- (51c) ɲdí  
Spec.Interr  
« Lequel ? »
- (52a) háraa                      tɔ́                      holú  
cultivateurs manger.Acc souris  
« Les cultivateurs ont mangé la souris. »
- (52b) holú    weyí  
souris Spec.Interr  
« Quelle souris ? »

(52c) weyí  
Spec.Interr  
« Laquelle ? »

Les anaphoriques susceptibles d'être interrogatifs relèvent des classes nominales et des genres nominaux du kabiyè ainsi qu'ils se présentent dans le tableau ci-dessous.

**Tableau :** Spécificatifs interrogatifs selon leurs genres nominaux et leur nombre (Sg/Pl)

Genres		Indices	Illustrations	Gloses	Spécificatifs Interrogatifs
I	Sg	-v	hárú	cultivateur	weyí
	Pl	-aa	háráa	cultivateurs	mbá
II	Sg	-kv	ɬókú	panier	ɲgú
	Pl	-ɲ	ɬókɲ	paniers	weyí
III	Sg	-dɛ	yáɛ	œuf	ɲɔí
	Pl	-a	yalá	œufs	wená
IV	Sg	-ka	kpeɲkpeeská	champignon	ɲgá
	Pl	-si	kpeɲkpeési	champignons	nzi
V	-	-tu	sótu	poison	ndú
VI	-	-m	núm	huile	mbú

Source : Réadaptation faite à partir du tableau des genres nominaux de Pali (2012 :319)

## 5.2 L'interrogation *ex situ*

*Ex situ*, comme *héwu* « mouton » (53b-53c), le constituant sur lequel porte l'interrogation est déplacé en position préverbale, spécifiquement en début d'énoncé. Une telle distribution correspond à une mise en emphase, laquelle nécessite l'actualisation du focalisateur *ke /B/* (53b). La variante de signifiant de ce focalisateur se présente sous la forme d'un allongement de la voyelle finale du constituant focalisé. Le schème de cet allongement est ...V-V<sub>Foc</sub> comme dans *héwu-u* « mouton-Foc » (53c).

(53a) ɬíziyu yabá héwu yáá  
éleveur acheter.Acc mouton Interr.Etnm.  
« L'éleveur a-t-il vraiment acheté le mouton ? »

(53b) héwu ke ɬíziyu yabá yáá  
mouton Foc éleveur acheter.Acc Interr.Etnm.  
« C'est le mouton que l'éleveur a acheté ? »

(53c) héwu-u ɬíziyu yabá yáá  
mouton-Foc éleveur acheter.Acc Interr.Etnm.  
« C'est le mouton que l'éleveur a acheté ? »

Cependant, si comme *yáá* (53a) les particules interrogatives restent omniprésentes et dans les mêmes distributions que dans l'interrogation *in situ*, les substituts interrogatifs *ání* (54b), *mba* « qui ? » (55b), *ebe* « quoi ? » (56b) sont, quant à eux, antéposés en début d'énoncé en tant que constituants portant la charge du contenu interrogatif. Leur antéposition est marquée par le focalisateur *ke* dont la présence peut se matérialiser par le schème vocalique ...V-V<sub>Foc</sub>, (54c), (55c), (56c) comme ci-dessus décrit.

(54a) n-ná            aní  
2Sg-voir.Acc qui?  
« Tu as vu qui ? »

(54b) ání ke    n-náá  
qui? Foc 2Sg-voir.Acc  
« Qui-est-ce que tu as vus ? »

(54c) aní-í        n-náá  
qui?-Foc 2Sg-voir.Acc  
« Qui-est-ce que tu as vus ? »

(55a) pa-yabí            kóyé-ε            mbá  
3Pl-acheter.Acc médicament-Foc qui?  
« Ils ont acheté le médicament pour qui ? »

(55b) mbá ke    pá-yábí            kóyé  
qui? Foc 3Pl-acheter.Acc médicament  
« Pour qui est-ce qu'ils ont acheté le médicament ? »

(55c) mba-a    pá-yábí            kóyé  
qui?-Foc 3Pl-acheter.Acc médicament  
« Pour qui est-ce qu'ils ont acheté le médicament ? »

(56a) εkpám    kú            ebe  
chasseur tuer.Acc quoi?  
« Le chasseur a tué quoi ? »

(56b) ebe    ke    εkpám    kúwá  
quoi ? Foc chasseur tuer.Acc  
« Qu'a tué le chasseur ? »

(56c) ebe-e        εkpám    kúwá  
quoi ?-Foc chasseur tuer.Acc  
« Qu'a tué le chasseur ? »

Il est utile de rappeler que la description phonétique du focalisateur *kɛ* telle que présentée en (54b), (55b) et (56b) est moins usitée que l'allongement vocalique ...V-V<sub>Foc</sub> (54c), (55c) et (56c). Par ailleurs, comme les substitutifs d'identification, tous les adverbes et spécifiques interrogatifs sont susceptibles d'antéposition et de focalisation.

### 5.3 L'interrogation alternative

Le coordonnant alternatif *yáá* « ou » sert à opposer les constructions interrogatives qu'il permet d'actualiser à des assertions et/des intimations qui, elles, n'usent que du coordonnant à valeur disjonctive *yaa* « ou » tel que le montrent la coordination des SN *lééma yaa kpítaww* « parapluie ou foulard » et *háma yaa cíka* « marteau ou pioche » dans les énoncés assertifs (57a) et (57b) suivants :

(57a) *kɔ́lɛ́-m' lééma yaa kpítaww*  
prêter.Inacc-1Sg parapluie Disj foulard  
« Prête-moi un parapluie ou un foulard ! »

(57b) *ma-ñúny háma yaa cíka*  
1Sg-chercher.Inacc marteau Disj pioche  
« Je cherche un marteau ou une pioche. »

Le coordonnant alternatif permet de construire des énoncés interrogatifs complexes tels ceux en (58a) et (58b) où il est requis de l'allocutaire « de faire un choix entre deux assertions mutuellement exclusives » (Creissels, 2006 : 170), mais dans les constructions elliptiques, « le choix ne s'impose, en surface, qu'entre deux nominaux, arguments de même fonction syntaxique, et mutuellement exclusifs sur le plan sémantique » (Pali, 2011 : 464-465). Ainsi, les nominaux coordonnés du syntagme peuvent apparaître en début d'énoncé, le SN alternatif se réécrivant ainsi N *yáá* N et l'énoncé interrogatif, SN<sub>ALT</sub> (N<sub>O</sub> *yáá* N<sub>O</sub>) N<sub>S</sub> V (59a-60a). Mais les nominaux coordonnés peuvent s'éclater tel que l'un apparaisse à l'initiale et le second en fin d'énoncé. Dans ce type de construction, le coordonnant précède immédiatement le nominal final. L'énoncé interrogatif présente alors la structure suivante : N<sub>O</sub>-Foc SN<sub>S</sub> V *yáá* N<sub>O</sub> (telle qu'illustrée en (59b-60b)).

(58a) *tolótolóo libí na kpakpayayáá háy tɔ́ na ké*  
dindon avaler.Acc Cert poisson Altern chien manger.Acc Cert. Anaph  
« C'est le dindon qui a avalé le poisson ou c'est le chien qui l'a mangé ? »

(58b) *heelím hízi na mlá yáá náj mití na yé*  
vent coucher.Acc Cert sorgho Altern ? bœufs piétiner.Acc Cert Anaph  
« C'est le vent qui a couché le (champ de) sorgho ou les bœufs qui l'ont piétiné ? »

(59a) *ɛgandíyɛ yáá nɔ́ndɔ́wɔ pá-yáa*  
trompette Altern ? cor 3Pl-sonner.Acc  
« On a sonné la trompette ou le cor ? »

- (59b)  $\varepsilon$ gandíyε-ε pá-yáá yáá nɔndɔwv  
trompette-Foc 3Pl-sonner.Acc Altern ? cor  
« C'est la trompette qu'on a sonnée ou le cor ? »
- (60a) anasááyí yáá  $\varepsilon$ yvɔkpedú nɛmé wálaa  
Blanc Altern ? Noir Nɛmé.Anthr se.marier.Acc  
« Nɛmé s'est mariée à un Blanc ou à un Noir ? »
- (60b) anasááyí-í nɛmé wálaa yáá  $\varepsilon$ yvɔkpedú  
Blanc-Foc Nɛmé.Anthr se.marier.Acc Altern ? Noir  
« C'est à un Blanc que Nɛmé s'est mariée ou à un Noir ? »

Tout comme celles de l'assertion et de l'intimation, la description de l'énoncé interrogatif proposée dans le cadre de cette étude en relève, certes des propriétés idiosyncrasiques, mais elle montre la nécessité de porter un intérêt scientifique spécifique sur chaque opération énonciative. Une telle démarche présente l'avantage de garantir des résultats d'une description plus exhaustive que ne saurait produire une approche englobante dont le but visé est de rendre compte de ce qui distingue les trois modalités en kabiyè.

## 6. Conclusion

L'approche descriptive des modalités énonciatives proposée dans cet article a été menée sur la base des données recueillies auprès des locuteurs natifs du kabiyè à Kara. L'analyse de ces données a été réalisée à partir de la théorisation non seulement de Culioli (1978) mais aussi de Kerbrat-Orecchioni (1980), Cervoni (1992), Lébikaza (1999) et Creissels (2006b), entre autres. Il en résulte que le kabiyè atteste les modalités énonciatives de l'assertion, de l'intimation et de l'interrogation. La prédication dans chacune de ces modalités se présente telle une opération spécifique qui tient compte et de la situation d'énonciation et du contexte.

Par ailleurs, l'opération de l'assertion vise soit à exprimer une adéquation (assertion positive) soit à marquer une inadéquation (assertion négative). La modalité de l'intimation se caractérise par sa subdivision attestant l'injonction et la prohibition. La première, l'injonction, est reconnaissable à l'énonciation à l'impératif ou au jussif. La prohibition est induite par la particule *ta-* distincte de la particule de la négation *taa-*. La modalité interrogative a été perçue selon la dichotomie *in situ* vs *ex situ*. Mais d'une manière générale, l'énonciation interrogative procède de l'actualisation de particules, d'adverbes ou de pronoms spécifiques.

### A propos des auteurs

**Pali Tchaá** est titulaire d'un doctorat unique de Linguistique de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 (actuel Université Bordeaux Montaigne) et est enseignant chercheur à l'Université de Kara (Togo). Maître de Conférences (du système CAMES) de Linguistique descriptive, il est auteur de plusieurs publications sur la description linguistique et les études africaines. Rédacteur en chef de *Lɔngbowu*, Revue des Lettres, Langues et Sciences de l'Homme et de

la Société, il est le Directeur du Laboratoire des Recherches et Etudes en Linguistique, Psychologie et Sociétés (LaRELiPS) et du Centre des Œuvres Universitaires de Kara (COUK).

**Amizou Maléki Espoir** est doctorant à l'Université de Lomé. Sa thèse de doctorat en préparation porte sur « L'Enonciation et la référenciation en kabiyè, une langue gur du Togo ». Il est déjà coauteur d'un article portant sur le thème « Déictiques en kabiyè : étude sémantique et pragmatique ».

## Références

- Aritiba Adji Sardji, 1987. *Le lambda de Défalé: phonologie et morphologie*, Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Grenoble III.
- Bally Charles, 1942. Syntaxe de la modalité explicite, *Cahiers Ferdinand. de Saussure*, 2, 3-13
- Bentolila Fernand, 1998. *Systèmes verbaux*, coll. Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, n°98, Louvain-La-Neuve, Peeters.
- Benveniste Emile, 1966. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.
- Bonvini Emilio, 1988. *Prédication et énonciation en Kassim*. Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, pp.198.
- Cervoni Jean, 1992. *L'énonciation*, Linguistique Nouvelle, Presses Universitaires de France – PUF, Paris.
- Choi-Jonin Injoo & Delhay Corinne, 1998. *Introduction à la méthodologie en linguistique ; Application au français contemporain*, Presses universitaires de Strasbourg, Strasbourg.
- Corblin Francis & Tovenia Lucia M. 2003. L'expression de la négation dans les langues romanes, dans D. Godard (Ed.) *Les langues romanes: problèmes de la phrase simple*, CNRS Editions, Paris, .281–343.
- Creissels Denis, 2006. *Syntaxe générale. Une introduction typologique 2. Catégories et Construction*, Lavoisier, Hermès Science publications, Paris.
- Culioli Antoine, 1978. « Valeurs modales et opérations énonciatives », dans *Le français moderne*, 4, 300- 317.
- Despierrez Claire, 2001. Le jeu des figures énonciatives dans *Les Liaisons dangereuses* de Laclos, dans *Interrogation et argumentation : la place du tiers, dans Figures du discours et ambiguïtés*, BONHOMME Marc (Coord.), Nouvelle série N° 15 (2001-2), Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 744, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 859, 127-140.
- Dufeu Pierre-Yves. 2000. *Le syntagme verbal isolé à l'impératif en français (XIIe-XVIIe siècle) - Etude morphologique, lexico-sémantique et syntaxique*, Linguistique. Université Paris-Sorbonne - Paris IV, Français. tel-00949399.
- Frege Gottlob, 1879. *Begriffsschrift*, Verlag von Louis Hebert
- Gardes-Tamine Joëlle, 1988. Introduction à la syntaxe (suite). La phrase : les modalités, dans *L'Information Grammaticale*, N. 37, coll. Formes sémiotiques. 42-46.
- Halliday M. -A. -K., 1967-1968. Notes on transitivity and theme, in *Journal of Linguistics*, 3, 37-81.
- Jakobson Roman.,1963. *Essais de linguistique générale*, vol. I et II, Minuit, Paris.

- Kassan Balaïbaou, 1996. *Système verbal et énonciation en kabiyè (Togo)*. Thèse de doctorat. Paris : Université de la Sorbonne Nouvelle.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, 1980. *L'Énonciation – De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris.
- Le Querler Nicole, 2004. Les modalités en français, in *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 82, fasc. 3, Langues et littératures modernes - Moderne taal en litterkunde, 643-656.
- Lévikaza Kézié. K., 1999. *Grammaire kabiyè: une analyse systématique. Phonologie, tonologie et morphosyntaxe*, Rüdiger Koepp Verlag, Köln.
- Lesniewski Stanislaw, 1989. *Sur les fondements de la mathématique*, Hermès Sciences Publications.
- Meunier André, 1974. Modalité et communication, dans *Langue française*, 21, 8-25.
- Minh Chinh Nguyen, 2015. Les injonctifs averbaux (sans verbe conjugué). D'une approche en langue à une analyse de corpus, in *Corela* [En ligne], HS-16 | 2015, mis en ligne le 04 juin 2015, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/corela/3759> ; DOI : 10.4000/corela.3759.
- Notou Your Timibe, 2019. *Phonématique et prosodie en lama de Massédéna*, Mémoire de Master, Université de Kara.
- Ourso Méterwa Akayaou, 1989. *Lama phonology and morphology*, PhD dissertation, University of Illinois Urbana-Champaign.
- Oyharçabal Bernard, 2000. Note à propos des formes jussives préfixées en b- du basque, *Lapurdum*, V, revue d'études basques publiée par le CNRS et le centre inter-universitaire d'études basques, Bayonne, 111-127.
- Pali & Notou Your, 2020. Propriétés prosodiques du lama de Massédéna, dans *ReScilaC* N°11, Vol. 2, juin 2020, Université d'Abomey-Calavi, 21-38.
- Pali Tchaa, 2012. Morphologie du substantif en miyobé et en kabiyè (gurunsi oriental), dans *Annales, Nouvelle série*, Vol 015, Série A : Lettres, Sciences Humaines et Sociales, Presses Universitaires de Ouagadougou, 299-333.
- Pali Tchaa, 2015. Pronoms anaphoriques et coréférence en kabiyè, in *Actes du colloque scientifique international de l'université de Kara sur « Quelle contribution des universités au développement en Afrique ? » du 12 au 16 mai 2014 à l'Université de Kara*, Gnon BABA (Dir.), L'Harmattan, Paris, 291-309.
- Pali Tchaa, 2016. La quantification en kabiyè : une approche linguistique, in *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé*, Série B., Volume 18, N°4, Lomé, Togo, 93-107.
- Pali Tchaa, à paraître. L'injonction prohibitive en kabiyè.
- Searle John, 1972. *Les actes de langage. Essai de philosophie linguistique*, Hermann
- Vanderveken Daniel, 1988. *Les actes de discours*, Bruxelles, Mardaga, coll. « Philosophie et Langage ».
- Vernant Denis, 1997. *Du discours à l'action. Études pragmatiques*, Presses universitaires de France, Paris.

Creative Commons licensing terms

Author(s) will retain the copyright of their published articles agreeing that a Creative Commons Attribution 4.0 International License (CC BY 4.0) terms will be applied to their work. Under the terms of this license, no permission is required from the author(s) or publisher for members of the community to copy, distribute, transmit or adapt the article content, providing a proper, prominent and unambiguous attribution to the authors in a manner that makes clear that the materials are being reused under permission of a Creative Commons License. Views, opinions and conclusions expressed in this research article are views, opinions and conclusions of the author(s). and European Journal of Literature, Language and Linguistics Studies shall not be responsible or answerable for any loss, damage or liability caused in relation to/arising out of conflicts of interest, copyright violations and inappropriate or inaccurate use of any kind content related or integrated into the research work. All the published works are meeting the Open Access Publishing requirements and can be freely accessed, shared, modified, distributed and used in educational, commercial and non-commercial purposes under a [Creative Commons Attribution 4.0 International License \(CC BY 4.0\)](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).